



Association Française du Cheval Miniature

www.cheval-miniature-afcm.com

afcm.studbook@gmail.com

+ 33 (0) 6 81 73 15 55



institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**

Livre Généalogique du Cheval Miniature Français (LG du CM-Fr)

TITRE INITIAL

- *Passage en Commission d'Inspection*
- *Concerne les OI, OC, ONC, poney*

Nom du Cheval	
Sexe	
Date Naissance	
Robe	
Taille	
Age	
N° Sire :	
Appellation :	

Nom du PERE : N° SIRE: Appellation :

Nom de la MERE : N° SIRE: Appellation :

Propriétaire	
Adresse	
Tél	
Email	
Nom et adresse du Naisseur	

ATTESTATION :

« Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant dans mon dossier de demande d'Inscription au Stud -Book du Cheval Miniature Français. J'adhère à toutes les conditions qui y sont énoncées. En cas de fausses déclarations, j'accepte que mon cheval encoure la radiation du SB du CM Fr. »

Date :Signature.....

Lu et approuvé (écrit) :

Pour toute demande Inscription à **TITRE INITIAL** au Livre Généalogique du Cheval Miniature Français, Il est nécessaire d'envoyer les documents suivants par courrier à :

AFCM – Jérémy BERTHEAU, n° 3 Le Rozet, 03110 Vendat

- le document rempli Titre Initial ci-dessus (Page 1)
- 3 photos récentes :--une de face en entier-- une de profil droit en entier--une du profil gauche en entier
- la photocopie du document d'identification SIRE
- photocopies du signalement du cheval, le graphisme, les vaccins, validés par le tampon et la signature du vétérinaire
- le document « **Déclaration des ASCENDANTS** » rempli (Page 4), à la condition que vous connaissiez et puissiez attester de la véracité des origines de votre cheval (indiquer de fausses origines ferait encourir la radiation du LG du CM-Fr). L'IFCE permet d'inscrire les Ascendants au cas par cas ; cette disposition relève d'un protocole IFCE appliqué aux créations de races.
- un chèque de 30 €, pour les membres AFCM à l'ordre de l'AFCM
- un chèque de 50 €, pour les non-membres à l'ordre de l'AFCM

Nota Bene : - *Sauf accord explicite de l'AFCM concernant une pièce manquante pour un cheval (par ex : cheval pucé en attente de son livret SIRE..), les dossiers incomplets ne seront pas acceptés pour un passage en Commission. Si le dossier ensuite n'est pas complété avec le ou les éléments manquants par son propriétaire, le cheval ne pourra être enregistré définitivement et son livret SIRE ne pourra être édité, même s'il y a eu aval de la Commission d'Inspection.*

RENSEIGNEMENTS relatifs au « Titre Initial » : afcm.studbook@gmail.com

- ✓ **La TAILLE et l'AGE du cheval** : le cheval ne doit pas excéder 89,5 cm au garrot osseux (l'âge adulte et la corpulence définitive sont considérés à 5 ans, cf article 7 ci-dessous). La mesure du Vide sous sternal (longueur des jambes), sera prise par le Comité AFCM lors de Commissions en présentiel ou devra être fournie sur attestation vétérinaire lors de Commission Online avec la taille au garrot osseux .

Des tables estimatives de tailles intermédiaires de 1 an à 5 ans seront utilisées par la Commission.
En cas de dépassement de la taille estimée, le candidat à l'inscription à titre initial sera ajourné.
Pour info, les tailles estimatives de croissance au garrot osseux : Naissance : à partir de 50 cm, 1 an : 84.50 cm, 2 ans : 87 cm, 3 ans : 88.5 cm, 4 ans : 89.2 cm, 5ans : 89.5 cm
- ✓ Les chevaux sont présentés à partir de l'âge de 1 an.
- ✓ **Standard du Cheval Miniature** : Se reporter aux photos ci-dessous représentant un Cheval Miniature et un Poney typé Shetland. Identifier l'appartenance de votre cheval à l'un des 2 types : ne pas l'inscrire quand typé poney shetland
- ✓ **AVAL de la Commission d'Inspection du SB du CM Fr** :
Jugés conformes par la Commission d'Inspection au Standard du Cheval Miniature Français fixé à l'annexe I, les chevaux seront ensuite enregistrés comme Miniatures Français dans le SIRE, la race sera modifiée dans la base ; les géniteurs des OC seront enregistrés dans la base de données du SB du CM- Fr (voir document ASCENDANTS ci-dessous à retourner en même temps que le TITRE INITIAL lorsque les ascendants sont connus)
L'AFCM et l'IFCE recommandent vivement de « Classifier » le cheval en Titre Initial afin de mettre en valeur l'Eleveur : notification et visibilité de la Classe 1 sur la base de données SIRE ainsi que sur les documents d'identification SIRE.

✓ Pour les LIVRETS :

Il conviendra de transmettre au SIRE les livrets ONC ou OC des chevaux concernés.

Selon le choix de l'éleveur, le livret sera ou non ré-édité :

- 40 € si ré-édition du livret avec ajout des ascendants connus ou non, (à régler au SIRE)
- 15 € pour un tampon ou étiquette mentionnant l'appartenance au LG du CM Fr, (à régler au SIRE)
- 15 € si ré-édition de la carte d'immatriculation, (à régler au SIRE)

Inscription à titre initial- Livre Généalogique du CMF

1) Chevaux concernés :

Peuvent être inscrits à titre initial les animaux :

- Portant l'appellation « poney », « origine constatée », « origine non constatée » ou « origine inconnue »
 - Jugés conformes au standard du Cheval Miniature Français fixé à l'annexe 1 par la commission d'inspection, en particulier en ce qui concerne les critères de toise.
 - Ayant obtenu un avis positif de la commission d'inspection.

En cas d'ajournement, le sujet âgé de moins de 5 ans pourra être représenté devant la commission au moins un an après le premier examen. Les sujets âgés de 5 ans et plus sont jugés définitivement.

2) Procédure d'inscription :

La demande d'inscription doit être faite par le propriétaire auprès de l'Association Française du Cheval Miniature (AFCM) qui détermine les modalités de composition du dossier.

L'inscription à titre initial au Livre Généalogique du Cheval Miniature Français est mentionnée sur le document d'identification de l'équidé concerné.

L'inscription à titre initial ne vaut pas d'office approbation ou confirmation



Typé PONEY



CHEVAL MINIATURE



Association Française du Cheval Miniature
www.cheval-miniature-afcm.com
afcm.studbook@gmail.com

DÉCLARATION DES ASCENDANTS POUR CHEVAL MINIATURE FRANÇAIS ENREGISTRÉ

EN ONC OU OC À TITRE INITIAL



Consignes : Remplir uniquement les cases de généalogie dont vous pouvez attester de leur véracité.

Ecrire en lettre majuscules le plus lisiblement possible afin d'éviter les erreurs sur les livrets de votre cheval.

PERE NOM: _____ N° SIRE : _____ RACE OU STUDBOOK : _____		GRAND-PERE NOM: _____ N° SIRE : _____ RACE OU STUDBOOK : _____	
MERE NOM: _____ N° SIRE : _____ RACE OU STUDBOOK : _____		GRAND-MERE NOM: _____ N° SIRE : _____ RACE OU STUDBOOK : _____	
PERE NOM: _____ N° SIRE : _____ RACE OU STUDBOOK : _____		GRAND-PERE NOM: _____ N° SIRE : _____ RACE OU STUDBOOK : _____	
MERE NOM: _____ N° SIRE : _____ RACE OU STUDBOOK : _____		GRAND-MERE NOM: _____ N° SIRE : _____ RACE OU STUDBOOK : _____	

J'atteste sur l'honneur et déclare sincère et véritable la généalogie de mon cheval complétée ci-dessus. J'accepte que les renseignements fournis soient transmis à l'IFCE pour être enregistrés et inscrits dans le livret de mon Cheval Miniature Français. En cas de fausse déclaration, j'accepte que mon cheval encoure la radiation du studbook du Cheval Miniature Français.

Date : _____

Nom du Propriétaire : _____

Signature : _____